

Image not found or type unknown



Taxe de raccordement a l'égout

Par **FRAMCAR**, le **29/07/2009** à **20:32**

Bonjour,

Nous avons acheté avec mon associé (SCI) un terrain sur lequel nous avons fait construire 1 entrepôt que nous avons divisé en trois. Le but de ces entrepôts est la location.

Le titre du permis de construire obtenu était le suivant CONSTRUCTION DE 3 ENTREPÔTS. Notre architecte a préféré que nous mettions cet intitulé.

La livraison des entrepôts est prévu pour le 1er Septembre prochain.

Nous avons reçu en Juin un avis des sommes à payer pour la régie de l'eau et de l'assainissement qui correspond à 2439€ par entrepôt soit un total de 7317€.

Or la commune nous fourni qu'un raccord à l'eau potable et qu'un raccord au tout à l'égout pour cet entrepôt divisé en 3.

Est-ce normal que l'on nous réclame la somme de 2439€ multiplié par 3 ?

Merci d'avance pour vos réponses